



Renseignements succession

Par **laurier rose**, le **10/04/2014** à **05:14**

Bonjour,

Je viens de perdre mon père il vivait pacsé et sa concubine est décédée aussi. Je suis la seule héritière pour mon père, celui-ci était en location à son nom, à ce jour je paye le loyer de l'appartement où ils vivaient. Sa concubine a deux héritières qui possèdent les clés de l'appartement, moi je ne les ai pas, un inventaire avec un commissaire priseur est prévu sous peu. J'ai appris que les héritières ont déjà vidées toutes les affaires personnelles de mon père (photos livres etc) puis la vaisselle et sûrement d'autres choses. Ce n'est pas normal de plus on me refuse l'accès de l'appartement jusqu'à la date de l'inventaire, est-ce normal ? Quel est le recours sur le fait que ces 2 personnes se soient permises de faire "le ménage des affaires de mon père ? Merci pour votre réponse, cordialement.